



PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE PONTIAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac, tenue le mercredi 15 septembre 2021 à compter de 18h41 sous la présidence de madame Jane Toller, préfète, et à laquelle sont présents :

Minutes of the regular sitting of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Wednesday, September 15, 2021 at 6:41 p.m. under the chairmanship of the warden Ms. Jane Toller and to which are present:

Présences : M. John Armstrong, Le conseiller régional
M. Maurice BEAUREGARD, Le conseiller régional
Mme Lynne Cameron, La conseillère régionale
Mme Karen Daly Kelly, La conseillère régionale
M. Alain Gagnon, Le conseiller régional
M. Donald Gagnon, Le conseiller régional
M. Jim Gibson, Le conseiller régional
Mme Natacha Guillemette, Adjointe administrative
Mme TOLLER JANE, La Préfète
M. Travis Ladouceur, Greffier
Mme Colleen Larivière, La conseillère régionale
Mme Kim Lesage
M. Carl Mayer, Le conseiller régional
Mme Sandra Murray, La conseillère régionale
M. Brent Orr, Le conseiller régional
Mme Doris Ranger, La conseillère régionale
M. David Rochon, Le conseiller régional
M. Bernard Roy, Directeur général et secrétaire trésorier
M. Winston Sunstrum, Le conseiller régional
Mme Annie Vaillancourt, Comptable CPA
Mme Kim Villeneuve, La conseillère régionale
Mme Colleen Jones
Mme Cyndy Phillips
M. Jason Durand

Absences : M. GILLES DIONNE, Le conseiller régional
M Serge Newberry, Le conseiller régional
Mme Debbie Laporte, La conseillère régionale

Présence de Mme Alice Meilleur-Pieschke, mairesse suppléante de la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet.

Présence de Mme Nathalie Denault, mairesse suppléante de la municipalité de Fort-Coulonge.

Présence de M. Garry Ladouceur, maire suppléant de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract.

Participation par visioconférence de Mme Kim Lesage.

La séance se déroule à la salle des Lions de Bryson située au 660 rue Pincipale.

ORDRE DU JOUR

- 1** OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE
- 2** CAPTATION DE LA SÉANCE & FACEBOOK LIVE | RECORDING OF THE SITTING & FACEBOOK LIVE
- 3** DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX | DECLARATION - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE
- 4** DÉCLARATION DE LA PRÉFÈTE | STATEMENT BY THE WARDEN (DECORUM)
- 5** LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA
- 6** DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS OU DE CONFLIT | DECLARATION OF INTEREST OR CONFLICT
- 7** ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 AOÛT | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE AUGUST 18 SITTING
- 8** RAPPORT DE LA PRÉFÈTE | WARDEN'S REPORT
- 9** ANNONCES - ÉVÈNEMENTS | ANNOUNCEMENTS - EVENTS
- 10** PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD
- 11** QUESTIONS ÉLECTRONIQUES DU PUBLIC | E-QUESTIONS FROM THE PUBLIC
- 12** CORONAVIRUS (COVID-19) : UN SUIVI | A FOLLOW-UP
- 13** PÉTITION - PROJET DE LOI 96 | PETITION - BILL 96
- 14** CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'OUTAOUAIS (CPO) - RENCONTRES | MEETINGS
- 15** FINANCES
- 16** ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION
 - 16.1** AUTORISATION DE SIGNATURE (ACTE DE VENTE) | SIGNING AUTHORITY (DEED OF SALE)
 - 16.2** ÉVALUATION | ASSESSMENT
- 17** DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMIC DEVELOPMENT
 - 17.1** REMPLACEMENT DES MEMBRES DU COMITÉ D'ANALYSE FRR / REPLACEMENT OF FRR ANALYSIS COMMITTEE MEMBERS
 - 17.2** FORMATION DU COMITÉ D'AVISEURS D'AEQ / FORMING OF THE AEQ ADVISORY COMMITTEE
 - 17.3** AJOUT D'UN MEMBRE DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT DE LA MRC PONTIAC / ADDITION OF A MEMBER OF THE INVESTMENT COMMITTEE OF THE MRC PONTIAC
 - 17.4** COLLECTION D'ART RÉGIONALE / REGIONAL ART COLLECTION
 - 17.5** FONDS DE DÉVELOPPEMENT CRÉATIF / CREATIVE DEVELOPMENT FUND
 - 17.6** RECOMMANDATION DONS ET COMMANDITES | RECOMMENDATIONS DONATIONS AND SPONSORS
 - 17.6.1** DONS ET COMMANDITES (CLETUS FERRIGAN)
- 18** INFRASTRUCTURES RÉGIONALES | REGIONAL INFRASTRUCTURES
 - 18.1** ENSEIGNES VOIE NAVIGABLE | WATERWAY SIGNS
 - 18.2** SHAWVILLE FIGURE SKATING CLUB (MRC PARKING LOT - SHAWVILLE FAIR) | CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SHAWVILLE

(STATIONNEMENT MRC - FOIRE DE SHAWVILLE)

- 19** GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY
 - 19.1** AUTORISATION - DEMANDE D'UTILISATION DU TERRITOIRE PUBLIC SUR UN TPI DANS LA MUNICIPALITÉ DE WALTHAM | AUTHORIZATION - PUBLIC LAND USE APPLICATION ON TPI IN THE MUNICIPALITY OF WALTHAM
 - 19.2** NOUVEAU COORDONNATEUR TRGIRTO/PADF | NEW TRGIRTO/PADF COORDINATOR
 - 19.3** APPROBATION - REGISTRE ANNUEL DE PROJETS ET BILAN DE LA PLANIFICATION ANNUELLE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF) | APPROVAL OF THE ANNUAL PROJECT REGISTER AND THE ANNUAL PLANNING REVIEW OF THE PADF
 - 19.4** Approbation du rapport d'activités du projet suprarégional 'Amélioration de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier au Québec par le développement de la démarche participative des TGIRT'
 - 19.5** PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE VILLÉGIATURE DU LAC GILLIES | GILLIES LAKE RESORT DEVELOPMENT PLAN
 - 19.6** INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT VILLÉGIATURE AU LAC GILLIES | INFRASTRUCTURE FOR GILLIES LAKE RESORT DEVELOPMENT PLAN
 - 19.7** RÈGLEMENT 271 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE BRYSON | BY-LAW 271 AMENDING THE ZONING BY-LAW IN BRYSON
 - 19.8** RÈGLEMENT 2021-264 RELATIF AUX CAMPINGS COMMERCIAUX DE CLARENDON | BY-LAW 2021-264 REGARDING COMMERCIAL CAMPGROUNDS IN CLARENDON
 - 19.9** CONTRAT - NOVA SYLVA | CONTRACT - NOVA SYLVA
- 20** CORRESPONDANCE | CORRESPONDENCE
 - 20.1** VACCINATION COVID-19
- 21** DIVERS | MISCELLANEOUS
 - 21.1** CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'OUTAOUAIS (CPO): RENCONTRES | MEETINGS
 - 21.2** DEMANDE AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL - PROJET BIO-PARC | REQUEST TO FEDERAL GOVERNMENT - BIO-PARK PROJECT
 - 21.3** COUVERTURE CELLULAIRE | CELLULAR COVERAGE
- 22** HUIS CLOS (OUVERTURE) | IN-CAMERA (OPENING)
- 23** HUIS-CLOS (FERMETURE) | IN-CAMERA (CLOSING)
- 24** FERMETURE | CLOSING

C.M. 2021-09-01 1 OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE

Il est proposé par M. Armstrong et résolu d'ouvrir la séance ordinaire du Conseil régional des maires de la MRC de Pontiac pour le mercredi 15 septembre 2021 à 18:41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Mr. Armstrong and resolved to open the regular

sitting of the Council of Mayors of the Pontiac MRC for Wednesday September 15 2021 at 6:41 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

2 CAPTATION DE LA SÉANCE & FACEBOOK LIVE | RECORDING OF THE SITTING & FACEBOOK LIVE

Cette séance publique du Conseil est enregistrée.

De plus, il y a un Facebook live du déroulement de la présente séance.

Unofficial translation

This public sitting of the Council is recorded.

Also, there is a Facebook live of this sitting.

3 DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX | DECLARATION - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE

Déclaration réitérant l'importance pour les membres du Conseil régional et les autres participants à la séance de s'exprimer librement dans la langue de leur choix et la présence sur place d'une ressource pour assurer une traduction au besoin.

Unofficial translation

Statement reiterating the importance for Regional Council members and other participants in the sitting to express themselves freely in the language of their choice and the presence of a resource on site to ensure translation if necessary.

4 DÉCLARATION DE LA PRÉFÈTE | STATEMENT BY THE WARDEN (DECORUM)

Déclaration de la préfète rappelant l'importance du décorum et du professionnalisme lors des séances du Conseil.

Pour l'intégral de la déclaration, consulter l'enregistrement audio de la séance sur le site Internet de la MRC (Documentation/Procès-verbaux et enregistrements audio du Conseil) ou la capture vidéo sur la page Facebook de la MRC.

Unofficial translation

Statement by the Warden recalling the importance of decorum and professionalism during Council sittings.

For the full statement, see the audio recording of the sitting on the MRC website (Documentation/Council Meeting Minutes & Audio recordings) or the video recording on the MRC's Facebook page.

C.M. 2021-09-02 5 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

Il est proposé par Mme Denault et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié avec l'ajout d'un item (item 23.1 - Couverture cellulaire).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Ms. Denault and resolved to adopt the agenda, as modified with the addition of an item (item 23.1 - Cellular coverage).

CARRIED UNANIMOUSLY

6 DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS OU DE CONFLIT | DECLARATION OF INTEREST OR CONFLICT

Aucune | None

C.M. 2021-09-03 7 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 AOÛT | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE AUGUST 18 SITTING

Il est proposé par M. Sunstrum et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil régional de la MRC de Pontiac du mercredi 18 août 2021, avec l'ajout d'un changement à la section 15.1.2 (référence au moment de la tenue de la session à huis-clos).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Mr. Sunstrum and resolved to adopt the minutes of the regular sitting of the Regional Council of the Pontiac MRC of Wednesday, August 18, 2021, with the addition of a change to section 15.1.2 (reference to the timing of the in-camera session).

CARRIED UNANIMOUSLY

8 RAPPORT DE LA PRÉFÈTE | WARDEN'S REPORT

La préfète donne un rapport verbal de ses activités depuis la dernière séance du Conseil des maires.

Unofficial translation

The Warden gave a verbal report of her activities since the last sitting of the Council of Mayors

9 ANNONCES - ÉVÈNEMENTS | ANNOUNCEMENTS - EVENTS

Tour de table des maires.

Information de la part de Mme Cyndy Phillips au sujet des 'Journées de la culture'.

Pour le détail des informations partagées, voir l'enregistrement audio de la séance sur le site Internet de la MRC (Documentation/Procès-verbaux et enregistrements audio du

Conseil) ou la capture vidéo sur sa page Facebook.

Unofficial translation

Roundtable of the mayors.

Information by Ms. Cyndy Phillips regarding 'Culture Days (*Journées de la culture*)'.

For details of the information shared, see the audio recording of the sitting on the MRC's website (Documentation/Council Meeting Minutes & Audio recordings) or the video recording on the MRC's Facebook page.

10 PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD

Aucune | None

11 QUESTIONS ÉLECTRONIQUES DU PUBLIC | E-QUESTIONS FROM THE PUBLIC

À noter que trois questions en anglais furent soumises électroniquement par M. Pat Goyette et répondues lors de la séance. Pour prendre connaissance des questions et des réponses correspondantes, il est possible de consulter l'enregistrement audio de la séance sur le site Internet de la MRC (Documentation/Procès-verbaux et enregistrements audio du Conseil) et la captation vidéo sur la page Facebook de la MRC.

Unofficial translation

Three questions in English were submitted electronically by Mr. Pat Goyette and answered during the sitting. To listen to the questions and the corresponding answers, it is possible to consult the audio recording of the session on the MRC website (Documentation/Proceedings and audio recordings of the Council) or the video recording on the MRC Facebook page.

12 CORONAVIRUS (COVID-19) : UN SUIVI | A FOLLOW-UP

Mises-à-jour de la préfète et du DG de la MRC M. Roy concernant la situation Covid-19.

Pour tous les détails, voir l'enregistrement audio de la séance sur le site Internet de la MRC (Documentation/Procès-verbaux et enregistrements audio du Conseil) ou la captation vidéo sur la page Facebook de la MRC.

Unofficial translation

Update by the Warden and the DG of the MRC Mr. Roy on the Covid-19 situation.

For all of the details, see the audio recording of the sitting on the MRC's website (Documentation/Council Meeting Minutes & Audio recordings) or the video recording on the MRC Facebook page.

13 PÉTITION - PROJET DE LOI 96 | PETITION - BILL 96

Information par la préfète relativement à la pétition au sujet du projet de loi 96, initiée par la préfète et le Conseil des maires, qui circule dans la communauté pour la collecte de signatures.

Pour tous les détails, voir l'enregistrement audio de la séance sur le site Internet de la MRC (Documentation/Procès-verbaux et enregistrements audio du Conseil) ou la captation vidéo sur la page Facebook de la MRC.

Unofficial translation

Information by the Warden regarding the petition regarding Bill 96, initiated by the Warden and the Council of Mayors, which is circulating in the community for the collection of signatures.

For all of the details, see the audio recording of the sitting on the MRC's website (Documentation/Council Meeting Minutes & Audio recordings) or the video recording on the MRC Facebook page.

14 CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'OUTAOUAIS (CPO) - RENCONTRES | MEETINGS

Commentaires de la préfète à l'effet qu'elle adressera ceci plus tard durant la séance, au même moment de la présentation d'une résolution sur la même question par M. Sunstrum.

Unofficial translation

Comments from the Warden that she will address this later in the sitting, at the same time as a resolution on the same issue is presented by Mr. Sunstrum.

C.M. 2021-09-04 15 FINANCES

LISTE DES COMPTES A PAYER ET LA LISTE DES COMPTES PAYÉS

Il est proposé par Mme Murray et unanimement résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant de 61 123.17\$ de la liste des comptes à payer de la MRC de Pontiac, et le montant de 590,757.89\$ de la liste des comptes payés.

APPROBATION DES DÉPENSES DE VOYAGE ET D'AFFAIRES DES ÉLUS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est également résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant payé pour les dépenses de frais de voyage et d'affaires des élus de la MRC de Pontiac au montant de 843.75\$ pour la période de paie 18 pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LISTS OF ACCOUNTS PAYABLE AND LIST OF PAYMENTS

It was moved by Ms. Murray and resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the list of accounts payable in the amount of \$61,123.17 and the list of payments in the

amount of \$590,757.89.

APPROVAL OF THE TRAVEL AND BUSINESS EXPENSES OF ELECTED OFFICIALS SINCE THE LAST MEETING

It was also resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the amount paid for the travel and business expenses of the elected officials of the MRC Pontiac in the amount of \$843.75 for pay period 18 of the year 2021.

CARRIED UNANIMOUSLY

16 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION

C.M. 2021-09-05

16.1 AUTORISATION DE SIGNATURE (ACTE DE VENTE) | SIGNING AUTHORITY (DEED OF SALE)

Il est proposé par M. Beauregard et résolu d'autoriser les représentants de la MRC de Pontiac, M. Bernard Roy, Directeur général et secrétaire-trésorier, et/ou Mme Jane Toller, préfète, à signer l'acte de vente préparé par Me Mireille Alary pour un immeuble désigné comme étant le lot TROIS MILLIONS SEPT CENT DEUX MILLE CENT CINQUANTE ET UN (3 702 151) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Pontiac (municipalité de Otter-Lake).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was proposed by Mr. Beauregard and resolved to authorize the representatives of the MRC Pontiac, Mr. Bernard Roy, Director General and Secretary-Treasurer, and/or Ms. Jane Toller, Warden, to sign the final deed of sale prepared by Notary Mireille Alary for lot THREE MILLION SEVEN HUNDRED AND TWO THOUSAND ONE HUNDRED AND FIFTY-ONE (3 702 151), from the Cadastre du Québec, registration division of Pontiac (municipality of Otter-Lake).

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-06

16.2 ÉVALUATION | ASSESSMENT

Il est proposé par M. Orr et résolu de donner un mandat à FQM Évaluation pour la réalisation en 2021 de 500 inspections; le coût par inspection complète est de 80\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Mr. Orr and resolved to give a mandate to FQM Evaluation to carry out 500 inspections in 2021; the

cost per complete inspection is \$80.

CARRIED UNANIMOUSLY

17 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMIC DEVELOPMENT

C.M. 2021-09-07

17.1 REPLACEMENT DES MEMBRES DU COMITÉ D'ANALYSE FRR / REPLACEMENT OF FRR ANALYSIS COMMITTEE MEMBERS

ATTENDU QUE les projets soumis au Fonds régions et ruralité, Volet 2: Soutien à la compétence de développement local et régional feront l'objet d'une analyse avant de recevoir une aide financière;

ATTENDU QUE les commissaires en développement de la MRC recevront les demandes et s'assureront de leur conformité;

ATTENDU QUE la Politique de soutien aux projets structurants du FRR prévoit que les projets soumis à la MRC de Pontiac doivent faire l'objet d'une évaluation par un comité d'analyse;

ATTENDU QUE les recommandations du comité d'analyse seront soumises au Conseil régional pour adoption;

ATTENDU QUE la composition du comité d'analyse doit refléter les préoccupations et les intervenants du Pontiac;

ATTENDU QUE le comité est formé de deux représentants élus, un représentant citoyen, un représentant d'une OBNL et un représentant d'un organisme régional,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Ranger et résolu que les personnes suivantes soient nommées sur le comité d'analyse FRR:

Mme Doris Ranger, élue, mairesse de Sheenboro

Mme Debbie Laporte, élue, mairesse de Fort-Coulonge

Karim El Kerch, CJEP - représentant des OBNL

Guylaine Marcil - représentante citoyenne

Stéphane Labine- représentant d'un organisme régional

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS projects submitted to the Fonds régions et ruralité, Volet 2: Soutien à la compétence de développement local et régional will be analyzed before receiving financial

assistance;

WHEREAS the Development Commissioners of the MRC will receive the applications and ensure their compliance;

WHEREAS the Policy for the Support of Structuring Projects FRR provides that projects submitted to the MRC Pontiac must be evaluated by an analysis committee;

WHEREAS the recommendations of the analysis committee will be submitted to the Regional Council for adoption;

WHEREAS the composition of the analysis committee must reflect the concerns and stakeholders of the Pontiac;

WHEREAS the committee is composed of two elected representatives, one citizen representative, one representative of an NPO and one representative of a regional organization;

THEREFORE, it is moved by Ms. Ranger and resolved that the following persons be appointed to the FRR Analysis Committee

Ms. Doris Ranger, elected, Mayor of Sheenboro

Ms. Debbie Laporte, elected, Mayor of Fort-Coulonge

Karim El Kerch, CJEP - NPO representative

Guylaine Marcil - citizen representative

Stéphane Labine - representative of a regional organization

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-08

17.2 FORMATION DU COMITÉ D'AVISEURS D'AEQ / FORMING OF THE AEQ ADVISORY COMMITTEE

ATTENDU QUE le 10 novembre 2020, le gouvernement du Québec a créé Accès entreprise Québec dans le but d'accélérer le développement économique régional;

ATTENDU QUE le 12 mars 2021, la MRC de Pontiac a signé un convention d'aide financière pour la mise en place du service Accès entreprise Québec;

ATTENDU QUE cette mesure permettra de renforcer les services d'accompagnement et d'investissement offerts aux entrepreneurs et aux entreprises dans toutes les régions du Québec;

ATTENDU QUE la MRC, via son service Accès entreprise Québec, sera la porte d'entrée des entreprises vers les

services et les organismes voués aux entrepreneurs;

ATTENDU QUE la MRC recevra un montant de 900 000 \$ sur 5 ans pour ajouter des ressources dédiées aux services aux entreprises de son territoire;

ATTENDU QUE la signature de la convention, la production du plan d'action et la mise en place d'un comité aviseur sont des conditions préalables à la réception des sommes convenues;

ATTENDU QUE la MRC doit s'adjoindre et animer un comité aviseur d'un minimum de cinq (5) personnes, composé d'acteurs économiques représentatifs du territoire de la MRC pour orienter et déterminer des pistes d'action visant à mieux soutenir les entreprises de son territoire. Ce comité devra compter parmi ses membres au moins :

- Un représentant de la MRC;
- Un représentant de la ville la plus peuplée de la MRC;
- Deux personnes en provenance d'entreprises privées situées sur le territoire de la MRC;
- Un représentant d'organisation économique du territoire.

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac bénéficie actuellement de l'expertise entrepreneuriale et financière du Comité d'investissement de la MRC Pontiac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Denault et résolu que le conseil régional mandate le comité d'investissement de la MRC de Pontiac comme comité aviseur pour le service de l'AEQ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil régional nomme le maire de la municipalité de Mansfield comme représentant de la ville la plus peuplée de la MRC sur ce comité aviseur;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les membres du comité aviseur du service Accès Entreprise Québec soient les suivants:

Jane Toller, préfète
Émile Vallée, FTQ
Karim El Kerch, CJEP
Gilles Dionne, maire de Mansfield
Connie Gutoskie-Lasalle, entrepreneur
Nicole Thompson, entrepreneur
Robert Soulard, entrepreneur
Stéphane Labine, Caisse Desjardins
Rhonda Perry, SADC
Nathalie Jobin, Services Québec
Cyndy Phillips, MRC de Pontiac

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS on November 10, 2020, the Government of Quebec created Accès entreprise Québec in order to accelerate regional economic development;

WHEREAS on March 12, 2021, the MRC Pontiac signed a financial assistance agreement for the implementation of the Accès entreprise Québec service;

WHEREAS this measure will strengthen the support and investment services offered to entrepreneurs and businesses in all regions of Quebec;

WHEREAS the MRC, through its Accès entreprise Québec service, will be the gateway for businesses to services and organizations dedicated to entrepreneurs;

WHEREAS the MRC will receive an amount of \$900,000 over 5 years to add resources dedicated to services for businesses in its territory;

WHEREAS the signing of the agreement, the production of the action plan and the establishment of an advisory committee are prerequisites for receiving the agreed amounts;

WHEREAS the MRC must appoint and lead an advisory committee of a minimum of five (5) people, composed of economic actors representative of the territory of the MRC to guide and determine courses of action to better support the businesses in its territory. This committee must include at least :

- A representative of the MRC;
- A representative of the most populous city in the MRC;
- Two people from private businesses located on the MRC territory;
- One representative of an economic organization on the territory.

WHEREAS the MRC Pontiac currently benefits from the entrepreneurial and financial expertise of the MRC Pontiac Investment Committee;

THEREFORE, it is moved by Ms. Denault and resolved that the Regional Council mandate the Investment Committee of the MRC Pontiac as the advisory committee for the AEQ service;

BE IT FURTHER RESOLVED that the Regional Council appoints

the Mayor of the Municipality of Mansfield as the representative of the most populous city in the MRC on this advisory committee;

BE IT FURTHER RESOLVED that the members of the Advisory Committee for the Enterprise Access Quebec service are as follows:

Jane Toller, Warden
Émile Vallée, FTQ
Karim El Kerch, CJEP
Gilles Dionne, Mayor of Mansfield
Connie Gutoskie-Lasalle, entrepreneur
Nicole Thompson, entrepreneur
Robert Soulard, entrepreneur
Stéphane Labine, Caisse Desjardins
Rhonda Perry, SADC
Nathalie Jobin, Services Québec
Cyndy Phillips, MRC Pontiac

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-09

17.3 AJOUT D'UN MEMBRE DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT DE LA MRC PONTIAC / ADDITION OF A MEMBER OF THE INVESTMENT COMMITTEE OF THE MRC PONTIAC

ATTENDU QUE le comité d'investissement est composé de sept membres votants, ainsi que de plusieurs membres non votants ;

ATTENDU QUE le conseil régional de la MRC de Pontiac a mandaté le Comité d'investissement de la MRC de Pontiac pour agir comme comité aviseur du service Accès entreprise Québec ;

ATTENDU QUE le comité aviseur du service AEQ doit comprendre un représentant de la municipalité la plus peuplée;

ATTENDU QUE le comité d'investissement de la MRC de Pontiac compte actuellement sept membres votants en exercice;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Mme Daly Kelly et résolu de nommer le maire de la municipalité de Mansfield pour siéger au comité d'investissement en tant que membre non votant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the Investment Committee is composed of seven

voting members, as well as several non-voting members;

WHEREAS the Regional Council of the MRC Pontiac has mandated the Investment Committee of the MRC Pontiac to act as an advisory committee for the Accès Entreprise Québec service;

WHEREAS the advisory committee of the AEQ service must include a representative of the most populous municipality

WHEREAS the MRC Pontiac Investment Committee currently has seven voting members in office;

THEREFORE, IT IS MOVED by Ms. Daly Kelly and resolved to appoint the Mayor of the Municipality of Mansfield to sit on the Investment Committee as a non-voting member.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-10

17.4 COLLECTION D'ART RÉGIONALE / REGIONAL ART COLLECTION

CONSIDÉRANT la collection d'art régionale de la MRC de Pontiac ;

CONSIDÉRANT la pérennité de cette collection, le conseil des élus de la MRC de Pontiac a adopté en 2009 une politique d'acquisition d'œuvres d'art qui poursuit l'engagement déjà pris en 2004 par l'adoption de la politique culturelle ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac reconnaît ainsi le rôle des métiers d'art dans le développement de son territoire ;

CONSIDÉRANT le budget annuel pour l'achat d'une nouvelle pièce pour la collection d'art régionale de la MRC de Pontiac ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Cameron et résolu d'adopter l'échéancier suivant pour l'appel aux artistes 2021, concernant l'achat d'une œuvre d'art à ajouter à la collection régionale de la MRC de Pontiac :

1er octobre 2021 : Lancement de l'appel aux artistes

12 novembre 2021 : Date limite de dépôt des dossiers

La semaine du 22 au 26 novembre (à confirmer) : Réunion du comité d'analyse des soumissions ;

Le 15 décembre 2021 : Présentation des projets recommandés au Conseil régional des maires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

CONSIDERING the regional art collection of the MRC Pontiac;

CONSIDERING the sustainability of this collection, the council of elected officials of the MRC Pontiac adopted in 2009 a policy of acquiring works of art which continues the commitment already made in 2004 through the adoption of

the cultural policy;

CONSIDERING the MRC Pontiac thus recognizes the role of the arts and crafts in the development of its territory;

CONSIDERING the annual budget for the purchase of a new piece for the MRC Pontiac regional art collection;

THEREFORE, it is moved by Ms Cameron and resolved to adopt the following schedule for the 2021 Call for Artists, regarding the purchase of an art piece to be added to the MRC Pontiac regional collection:

October 1, 2021: Launch of the call for artists

November 12, 2021: Deadline for submissions

The week of November 22 to 26 (to be confirmed):

Submission analysis committee meeting;

December 15, 2021: Presentation of recommended projects to the Regional Council of Mayors.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-11

17.5 FONDS DE DÉVELOPPEMENT CRÉATIF / CREATIVE DEVELOPMENT FUND

ATTENDU QUE la résolution C.M.2020-12-25 a été adoptée lors du conseil des maires régulier, le 16 décembre 2020, afin de développer un nouveau programme de financement pour soutenir les artistes et les centres d'artistes de la MRC de Pontiac ;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac souhaite encourager la pratique des arts dans le Pontiac et l'accessibilité des arts et de la culture à la population du Pontiac ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Murray et résolu d'adopter le calendrier suivant pour l'appel à projets dans le cadre du Fonds de développement créatif :

1er octobre 2021 : Lancement de l'appel de projets

12 novembre 2021 : Date limite de soumission des projets

Semaine du 22 au 26 novembre (à déterminer) : Réunion du comité d'analyse des soumissions ;

15 décembre 2021 : Présentation des projets recommandés au Conseil régional des maires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas resolution C.M.2020-12-25 was passed at the regular council of mayors, on December 16, 2020, to develop a new funding program to support artists and artist centres of the MRC Pontiac;

Whereas the MRC Pontiac wishes to encourage the practice of the arts in the Pontiac and the accessibility of arts and

culture to the population of the Pontiac;

THEREFORE, it is moved by Ms. Murray and resolved to adopt the following schedule for the call for projects within the framework of the Creative Development Fund:

October 1, 2021: Launch of the call for projects

November 12, 2021: Deadline for submissions

Week of November 22-26 (to be determined): Submission Analysis Committee meeting;

December 15, 2021: Presentation of recommended projects to the Regional Council of Mayors.

CARRIED UNANIMOUSLY

17.6 RECOMMANDATION DONS ET COMMANDITES |
RECOMMENDATIONS DONATIONS AND SPONSORS

C.M. 2021-09-12

17.6.1 DONS ET COMMANDITES (CLETUS FERRIGAN)

CONSIDÉRANT que la résolution C.M. 2020-12-21, de la séance régulière du Conseil régional des maires de la MRC de Pontiac, tenue le mercredi 16 décembre 2020, a été adoptée ;

CONSIDÉRANT que la demande initiale de M. Ferrigan, et l'approbation subséquente d'un don de 1800 \$, était destinée aux municipalités individuelles et non à la MRC dans son ensemble ;

CONSIDÉRANT que les fonds sont disponibles par le biais du fonds de dons et commandites de la MRC de Pontiac ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Armstrong et résolu d'accorder une deuxième commandite exceptionnelle de 850 \$ à monsieur Cletus Ferrigan, représenté par la municipalité de Campbell's Bay, pour le Jamboree Country Isolation qui aura lieu à l'été 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS Resolution C.M. 2020-12-21, of the regular meeting of the Regional Council of Mayors of the MRC Pontiac, held on Wednesday, December 16, 2020, was adopted;

WHEREAS, Mr. Ferrigan's initial request, and subsequent approval of a donation of \$1800, was directed to individual municipalities and not to the MRC as a whole;

WHEREAS the funds are available through the MRC

Pontiac Donations and Sponsorships Fund;

THEREFORE, it was moved by Mr. Armstrong and resolved to grant a second exceptional sponsorship of \$850 to Mr. Cletus Ferrigan, represented by the municipality of Campbell's Bay, for the Country Isolation Jamboree to be held in the summer of 2022.

CARRIED UNANIMOUSLY

18 INFRASTRUCTURES RÉGIONALES | REGIONAL INFRASTRUCTURES

18.1 ENSEIGNES VOIE NAVIGABLE | WATERWAY SIGNS

Information par Mme Lesage sur le sujet en titre.

Pour les détails, voir l'enregistrement audio de la séance sur le site Internet de la MRC (Documentation/Procès-verbaux et enregistrements audio du Conseil) ou la capture vidéo sur sa page Facebook.

Unofficial translation

Information by Ms. Lesage on the subject.

For details, see the audio recording of the sitting on the MRC's website (Documentation/Council Meeting Minutes & Audio recordings) or the video recording on the MRC's Facebook page.

C.M. 2021-09-13

18.2 SHAWVILLE FIGURE SKATING CLUB (MRC PARKING LOT - SHAWVILLE FAIR) | CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SHAWVILLE (STATIONNEMENT MRC - FOIRE DE SHAWVILLE)

Il est proposé par Mme Murray et résolu d'approuver la demande du club 'Shawville Figure Skating Club' et de leur accorder la permission de gérer une portion du terrain du parc régional PPJ de la MRC de Pontiac dans la municipalité de Shawville pour des fins de stationnement pendant l'édition 2022 de la foire de Shawville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Ms. Murray and resolved to approve the Shawville Figure Skating Club's request and grant them permission to manage a portion of the MRC Pontiac's PPJ Regional Park in the municipality of Shawville for use as parking during the 2022 edition of the Shawville Fair.

CARRIED UNANIMOUSLY

19 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY

C.M. 2021-09-14

19.1 AUTORISATION - DEMANDE D'UTILISATION DU TERRITOIRE PUBLIC SUR UN TPI DANS LA MUNICIPALITÉ DE WALTHAM |

AUTHORIZATION - PUBLIC LAND USE APPLICATION ON TPI IN
THE MUNICIPALITY OF WALTHAM

Ce point est recommandé pour adoption au conseil régional
| This item is recommended to Regional Council for adoption

ATTENDU QUE le Ministre des Forêts, de la Faune et des Parc et le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles ont délégué à la MRC de Pontiac la gestion territoriale pour les terres publiques intramunicipales;

ATTENDU QUE La MRC de Pontiac se voit confier des pouvoirs et responsabilités de gestion sur les terres publiques intramunicipales;

ATTENDU QUE La MRC de Pontiac a adopté un plan stratégique qui préconise la mise en valeur du patrimoine et de l'histoire des municipalités du Pontiac auprès de la population locale et auprès des touristes;

ATTENDU QUE l'aménagement de ce stationnement est prévu sur un site en friche qui serait relativement peu coûteux à aménager et qui pourrait augmenter la sécurité des utilisateurs;

Il est proposé par M. Gibson et résolu que le conseil accepte l'aménagement d'un stationnement sur un TPI le long du chemin de la Rivière Noire et qu'il permette au directeur général M. Fernand Roy de signer pour et au nom de la municipalité tout document pertinent à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the Minister of Forests, Wildlife and Parks and the Ministry of Energy and Natural Resources have delegated to the MRC Pontiac the territorial management for intramunicipal public lands

WHEREAS the MRC Pontiac is entrusted with management powers and responsibilities on intramunicipal public lands

WHEREAS the MRC Pontiac has adopted a strategic plan that calls for the development of the heritage and history of the Pontiac municipalities for the local population and for tourists

WHEREAS the development of this parking lot is planned on an overgrown site that would be relatively inexpensive to develop and could increase the safety of users;

It was moved by Mr. Gibson and resolved that Council accept the construction of a parking lot on a TPI along chemin de la Rivière Noire and that it authorize the Director General Mr. Fernand Roy to sign for and in the name of the municipality

all documents pertinent to this request.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-15

19.2 NOUVEAU COORDONNATEUR TRGIRTO/PADF | NEW TRGIRTO/PADF COORDINATOR

Attendu que le Programme d'aménagement durable des forêts a pour objectif de contribuer à l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré par le soutien au fonctionnement des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire en favorisant l'acquisition de connaissances de façon à appuyer les décisions et les orientations liées à la planification forestière sur le territoire;

Attendu que le Programme d'aménagement durable des forêts permet des interventions ciblées visant notamment la réalisation de travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales ou sur les terres privées appartenant aux propriétaires forestiers reconnus en vertu de l'article 130 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1) ainsi que la réalisation de travaux associés à la voirie multi usage sur les terres publiques;

Attendu que la réalisation des activités prévues au programme d'aménagement durable des forêts est rattachée à l'octroi d'une aide financière de 672 584,00 \$ pour l'année financière 2021-2022;

Attendu que la MRC de Pontiac souhaite être désignée responsable de :

- L'administration de l'entente de délégation;
- Coordonner le fonctionnement de la table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire déjà présente sur le territoire;
- Favoriser l'acquisition de connaissances et de la documentation des différents enjeux régionaux et locaux liés aux préoccupations des TGIRTO de façon à appuyer les décisions et les orientations reliées à la planification forestière sur le territoire;
- Mener les consultations publiques à l'égard des plans d'aménagement forestier intégré.

Il est proposé par Mme Ranger et résolu que la MRC de Pontiac procède à l'embauche de M. Charles Blais pour coordonner la table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRTO) déjà présente sur le territoire. Il est également résolu que le salaire et les frais pour les activités et projets admissibles au programme proviennent exclusivement de la somme déterminée annuellement et affectée par le Ministère au financement du

Programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas the objective of the Sustainable Forest Management Program is to contribute to the development of integrated forest management plans by supporting the operation of local integrated resource and territory management tables by promoting the acquisition of knowledge in order to support decisions and orientations related to forest planning on the territory

Whereas the Sustainable Forest Management Program allows for targeted interventions aimed at carrying out forest management work on intramunicipal public lands or on private lands belonging to forest owners recognized under section 130 of the Sustainable Forest Management Act (chapter A-18.1) as well as the carrying out of work associated with multi-use roads on public lands

Whereas the realization of the activities provided for in the sustainable forest management program is linked to the granting of financial assistance in the amount of \$672,584.00 for the 2021-2022 fiscal year

Whereas the MRC Pontiac wishes to be designated responsible for

- The administration of the delegation agreement
- Coordinating the operation of the regional table of integrated resource and territory management already present on the territory.
- Promoting the acquisition of knowledge and documentation of the various regional and local issues related to the concerns of the TGIRTO in order to support decisions and orientations related to forestry planning on the territory.
- To conduct public consultations on integrated forest management plans.

It is proposed by Ms. Ranger and resolved that the MRC Pontiac proceed with the hiring of Mr. Charles Blais to coordinate the regional table of integrated management of resources and territory (TGIRTO) already present on the territory. It is also resolved that the salary and expenses for the activities and projects eligible for the program come exclusively from the amount determined annually and allocated by the Ministry for the financing of the Program.

CARRIED UNANIMOUSLY

19.3 APPROBATION - REGISTRE ANNUEL DE PROJETS ET BILAN DE LA PLANIFICATION ANNUELLE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF) | APPROVAL OF THE ANNUAL PROJECT REGISTER AND THE ANNUAL PLANNING REVIEW OF THE PADF

Attendu que ce Conseil, par la résolution numéro C.M.2018-06-07, autorisait la signature du renouvellement d'une entente avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

Attendu que la MRC de Pontiac, à titre de délégataire désigné pour administrer l'entente du PADF, a préparé une version finale du registre annuel des projets et du bilan de la planification annuelle couvrant la période du 1^{er} avril 2020 au 30 septembre 2021;

Attendu que la version du registre annuel des projets ainsi que du bilan de la planification annuelle couvrant la période du 1er avril 2020 au 30 septembre 2021 doit être approuvée par résolution du conseil des maires de chacun des délégataires de l'entente;

Attendu que la version du registre annuel des projets couvrant la période du 1er avril 2020 au 30 septembre 2021 doit être signée par la direction générale de chacun des délégataires de l'entente;

En conséquence, il est proposé par M. Donald Gagnon et résolu:

- Que le Conseil de MRC de Pontiac approuve le registre annuel des projets ainsi que le bilan de la planification annuelle couvrant la période du 1er avril 2020 au 30 septembre 2021;

- Que le Conseil de MRC de Pontiac autorise le directeur général de la MRC, monsieur Bernard Roy, à signer la version finale du registre annuel de projets 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas this Council, by resolution number C.M.2018-06-07, authorized the signing of the renewal of an agreement with the Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs under the Sustainable Forest Management Program (PADF);

Whereas the MRC of Pontiac, as the delegated authority designated to administer the PADF agreement, has prepared a final version of the annual project register and annual planning review covering the period from April 1, 2020 to September 30, 2021;

Whereas the version of the annual project register and the

annual planning report covering the period from April 1, 2020 to September 30, 2021 must be approved by resolution of the council of mayors of each of the delegates of the agreement;

Whereas the version of the annual project register covering the period from April 1, 2020 to September 30, 2021 must be signed by the Director general of each of the delegates of the agreement;

Consequently, it is proposed by Mr. Donald Gagnon and resolved:

- That the Pontiac MRC Council approve the annual project register as well as the annual planning report covering the period from April 1, 2020 to September 30, 2021;

- That the Pontiac MRC Council authorize the MRC's Director general, Mr. Bernard Roy, to sign the final version of the 2020-2021 annual project register.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-17

19.4 Approbation du rapport d'activités du projet suprarégional 'Amélioration de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier au Québec par le développement de la démarche participative des TGIRT'

Attendu que la MRC de Pontiac s'est vu accorder un financement du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre d'interventions à caractère suprarégional du Programme d'aménagement durable des forêts pour la réalisation de la deuxième phase du projet *Amélioration de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier au Québec par le développement de la démarche participative des TGIRT*;

Attendu que le rapport d'activité (annexe 7) de la deuxième phase du projet *Amélioration de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier au Québec par le développement de la démarche participative des TGIRT* doit être approuvé par le conseil de la MRC de Pontiac;

Attendu que la résolution approuvant le rapport d'activité (annexe 7) de la deuxième phase du projet *Amélioration de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier au Québec par le développement de la démarche participative des TGIRT* doit être jointe à ce rapport;

En conséquence, il est proposé par Mme Meilleur Pieschke et résolu que le Conseil de la MRC de Pontiac approuve le rapport d'activité (annexe 7) de la deuxième phase du projet *Amélioration de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier au Québec par le développement de la démarche participative des TGIRT*. Il est également résolu que le Conseil de la MRC de Pontiac autorise le directeur général de la MRC

à signer le rapport d'activité (annexe 7).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas the MRC Pontiac has been granted funding from the Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs within the framework of supra-regional interventions of the Programme d'aménagement durable des forêts for the realization of the second phase of the project *Amélioration de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier au Québec par le développement de la démarche participative des TGIRT*;

Whereas the activity report (Appendix 7) of the second phase of the project *Amélioration de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier au Québec par le développement de la démarche participative des TGIRT* (Improving the social acceptability of forest management in Quebec through the development of the TGIRT participatory approach) must be approved by the Council of the MRC Pontiac;

Whereas the resolution approving the activity report (Appendix 7) of the second phase of the project *Amélioration de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier au Québec par le développement de la démarche participative des TGIRT* must be attached to this report.

Consequently, it is proposed by Ms. Meilleur Pieschke and resolved that the Council of the MRC Pontiac approve the activity report (Appendix 7) of the second phase of the project *Amélioration de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier au Québec par le développement de la démarche participative des TGIRT*. It is also resolved that the Council of the MRC Pontiac authorizes the Director General of the MRC to sign the activity report (Appendix 7).

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-18

19.5 PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE VILLÉGIATURE DU LAC GILLIES
| GILLIES LAKE RESORT DEVELOPMENT PLAN

Attendu que la MRC de Pontiac a signé, avec le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, une entente pour la gestion foncière sur les terres du Domaine de l'État localisées sur le territoire de la MRC;

Attendu qu'en vertu de l'entente de gestion, la MRC s'est vue déléguer des pouvoirs et responsabilités de gestion foncière, notamment attribuer des nouveaux baux et en assurer la gestion en plus de ceux déjà émis et mettre en disponibilité de nouveaux emplacements de villégiature;

Attendu que le lac Gillies est localisé dans la zone 31F du plan de zonage de Mansfield-et-Pontefract et en vertu du règlement zonage PZ198-2004 les chalets de villégiature et

les camps de chasse et pêche sont permis;

Il est proposé par M. Beaugard et résolu d'approuver le plan de lotissement du projet de développement de la villégiature du lac Gillies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas the MRC Pontiac has signed an agreement with the Minister of Energy and Natural Resources for land management on the Domaine of the State located on the MRC's territory;

Whereas under the management agreement, the MRC has been delegated land management powers and responsibilities, including the assignment of new leases and their management in addition to those already issued and the making available of new resort sites;

Whereas Gillies Lake is located in Zone 31F of the zoning plan for the municipality of Mansfield-et-Pontefract and under Zoning By-law PZ198-2004, resort cabins and hunting and fishing camps are permitted;

It is moved by Mr. Beaugard and resolved to approve the subdivision plan for the Gillies Lake resort development project.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-19

19.6 INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT VILLÉGIATURE AU LAC GILLIES | INFRASTRUCTURE FOR GILLIES LAKE RESORT DEVELOPMENT PLAN

Attendu que la MRC de Pontiac a signé, avec le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, une entente pour la gestion foncière sur les terres du Domaine de l'État localisées sur le territoire de la MRC;

Attendu qu'en vertu de l'entente de gestion, la MRC s'est vue déléguer des pouvoirs et responsabilités de gestion foncière, notamment attribuer des nouveaux baux et en assurer la gestion en plus de ceux déjà émis et mettre en disponibilité de nouveaux emplacements de villégiature;

Attendu que la MRC doit fournir un accès aux lots du projet de développement de la villégiature au lac Gillies;

Il est proposé par M. Alain Gagnon et résolu par le Conseil régional que la MRC paie les droits de coupe (1303 \$) et accorde un contrat à un entrepreneur pour la construction/réparation des chemins (31 700 \$) ainsi que pour le gravelage des chemins (25 300 \$) avec l'argent du Fonds de mise en valeur du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas the MRC Pontiac has signed an agreement with the Minister of Energy and Natural Resources for land management on the Domaine of the State located on the MRC's territory;

Whereas under the management agreement, the MRC has been delegated land management powers and responsibilities, including the assignment of new leases and their management in addition to those already issued and the making available of new resort sites;

Whereas the MRC must provide access to the lots of the Gillies Lake Resort Development Project;

It is proposed by Mr. Alain Gagnon and resolved by the Regional Council that the MRC pay the stumpage fees (\$1303) award a contract to a contractor for the construction/repair of the roads (\$31,700) as well as for the gravelling of the roads (\$25,300) with money from the Fonds de mise en valeur du territoire.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-20

19.7 RÈGLEMENT 271 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE BRYSON | BY-LAW 271 AMENDING THE ZONING BY-LAW IN BRYSON

ATTENDU QUE la Municipalité de Bryson a adopté le 2 septembre 2021 le règlement 271 ;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a reçu ce règlement le 2 septembre 2021 et qu'elle a 120 jours pour l'approuver s'il est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du Document complémentaire, ou le désapprouver dans le cas contraire, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE le règlement 271 est conforme avec les objectifs du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du Document complémentaire de la MRC de Pontiac ;

Il est proposé par M. John Armstrong et résolu d'approuver le règlement 271 modifiant le règlement de zonage de Bryson, conformément à l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est également résolu d'émettre le certificat de conformité dudit règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the Municipality of Bryson adopted on September 2, 2021, by-law 271;

WHEREAS Pontiac County received this by-law on September 2, 2021, and has 120 days to approve it if it is in line with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document or, if not, withhold the approval thereof, in accordance with an Act Respecting Land Use Planning and Development;

WHEREAS by-law 271 is in line with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document of Pontiac County;

It is moved by Mr. John Armstrong and resolved to approve by-law 271 amending the zoning by-law in Bryson, in accordance with Article 137.3 of an Act Respecting Land Use Planning and Development.

It is also resolved to issue the certificate of conformity of the said by-law.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-21

19.8 RÈGLEMENT 2021-264 RELATIF AUX CAMPINGS COMMERCIAUX DE CLARENDON | BY-LAW 2021-264 REGARDING COMMERCIAL CAMPGROUNDS IN CLARENDON

ATTENDU QUE la Municipalité de Clarendon a adopté le 24 août 2021 le règlement 2021-264 ;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a reçu ce règlement le 26 août 2021 et qu'elle a 120 jours pour l'approuver s'il est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du Document complémentaire, ou le désapprouver dans le cas contraire, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE le règlement 2021-264 est conforme avec les objectifs du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du Document complémentaire de la MRC de Pontiac ;

Il est proposé par M. Alain Gagnon et résolu d'approuver le règlement 2021-264 relatif aux campings commerciaux de Clarendon, conformément à l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est également résolu d'émettre le certificat de conformité dudit règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the Municipality of Clarendon adopted on August 24, 2021, by-law 2021-264;

WHEREAS Pontiac County received this by-law on August 26, 2021, and has 120 days to approve it if it is in line with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document or, if not, withhold the approval thereof, in accordance with an Act Respecting Land Use Planning and Development;

WHEREAS by-law 2021-264 is in line with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document of Pontiac County;

It is moved by Mr. Alain Gagnon and resolved to approve by-law 2021-264 regarding commercial campgrounds in Clarendon, in accordance with Article 137.3 of an Act Respecting Land Use Planning and Development.

It is also resolved to issue the certificate of conformity of the said by-law.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-22

19.9 CONTRAT - NOVA SYLVA | CONTRACT - NOVA SYLVA

Présentation par M. Durand au sujet de la proposition de résolution :

« Considérant l'importance de la foresterie pour le Pontiac;

Considérant la pertinence de la mise en oeuvre d'un plan stratégique forestier pour assurer le développement de la foresterie;

Considérant la présentation de l'entreprise Nova Sylva à la rencontre du comité plénier des maires du mercredi 11 août 2021 et les références fournies par l'entreprise;

Il est proposé d'accorder à Nova Sylva le mandat visant la création du plan stratégique forestier de la MRC de Pontiac.

Il est également proposé que M. Jason Durand, Directeur de l'aménagement du territoire et de l'environnement, prépare le protocole d'entente relatif à ce mandat et que la préfète et M. Bernard Roy, Directeur-général et secrétaire trésorier de la MRC, soient autorisés à le signer au nom de la MRC. »

Mme Meilleur-Pieschke propose l'amendement suivant :

« Que la résolution principale soit amendée avec l'ajout au 4e alinéa, après les mots 'de la MRC de Pontiac', des mots 'incluant tous les projets forestiers.' »

L'amendement est mis aux voix :

-9 représentants votent « POUR » :

M. Carl Mayer, Mme Nathalie Denault, Mme Alice Meilleur-Pieschke, M. Garry Ladouceur, Mme Kim Cartier-Villeneuve, Mme Lynn Cameron, M. Jim Gibson, Mme Karen Daly Kelly, M. David Rochon.

-9 représentants votent « CONTRE » :

M. Brent Orr, M. Alain Gagnon, M. Maurice Beauregard, M. Donald Gagnon, M. John Armstrong, M. Winston Sunstrum, Mme Colleen Larivière, Mme Sandra Murray, Mme Doris Ranger.

Il est proposé par Mme Kim Cartier-Villeneuve et résolu à l'unanimité d'annuler l'amendement.

La résolution originale est mise aux voix :

« Considérant l'importance de la foresterie pour le Pontiac;

Considérant la pertinence de la mise en oeuvre d'un plan stratégique forestier pour assurer le développement de la foresterie;

Considérant la présentation de l'entreprise Nova Sylva à la rencontre du comité plénier des maires du mercredi 11 août 2021 et les références fournies par l'entreprise;

Il est proposé d'accorder à Nova Sylva le mandat visant la création du plan stratégique forestier de la MRC de Pontiac.

Il est également proposé que M. Jason Durand, Directeur de l'aménagement du territoire et de l'environnement, prépare le protocole d'entente relatif à ce mandat et que la préfète et M. Bernard Roy, Directeur-général et secrétaire trésorier de la MRC, soient autorisés à le signer au nom de la MRC. »

-9 représentants votent « POUR » :

M. Carl Mayer, Mme Nathalie Denault, Mme Alice Meilleur-Pieschke, M. Garry Ladouceur, Mme Kim Cartier-Villeneuve, Mme Lynn Cameron, M. Jim Gibson, Mme Karen Daly Kelly, M. David Rochon.

-9 représentants votent « CONTRE » :

M. Brent Orr, M. Alain Gagnon, M. Maurice Beauregard, M. Donald Gagnon, M. John Armstrong, M. Winston Sunstrum,

Mme Colleen Larivière, Mme Sandra Murray, Mme Doris Ranger.

Les voix exprimées par les membres du Conseil étant également partagées, la préfète exerce son droit de vote et s'exprime « POUR ». La résolution est ainsi adoptée avec dissidence.

Unofficial translation

Presentation by Mr. Durand on the proposed resolution :

" Considering the importance of forestry for the Pontiac;

Considering the relevance of the implementation of a strategic forestry plan to ensure the development of forestry;

Considering the presentation of the company Nova Sylva at the plenary committee meeting on Wednesday, August 11, 2021 and the references provided by the company;

It was proposed to grant Nova Sylva the mandate to create a strategic forestry plan, for the MRC Pontiac.

It was also proposed that Mr. Jason Durand, Director of Land Use Planning and Environment, prepare the agreement related to this mandate and that the Warden and Mr. Bernard Roy, Director General and Secretary Treasurer of the MRC, be authorized to sign it on behalf of the MRC. "

Ms. Meilleur-Pieschke proposed the following amendment:

" That the main resolution be amended with the addition in the 4th paragraph, after the words 'strategic forestry plan,' of the words 'including all forestry projects,' "

The amendment was put to a vote:

-9 representatives voted in favor ("YEAS"):

Mr. Carl Mayer, Ms. Nathalie Denault, Ms. Alice Meilleur-Pieschke, Mr. Garry Ladouceur, Ms. Kim Cartier-Villeneuve, Ms. Lynn Cameron, Mr. Jim Gibson, Ms. Karen Daly Kelly, Mr. David Rochon.

-9 representatives voted against ("NEAS"):

Mr. Brent Orr, Mr. Alain Gagnon, Mr. Maurice Beauregard, Mr. Donald Gagnon, Mr. John Armstrong, Mr. Winston Sunstrum, Ms. Colleen Larivière, Ms. Sandra Murray,

Ms. Doris Ranger.

It was moved by Mrs. Kim Cartier-Villeneuve and unanimously resolved to close the amendment.

The original resolution was put to a vote :

" Considering the importance of forestry for the Pontiac;

Considering the relevance of the implementation of a strategic forestry plan to ensure the development of forestry;

Considering the presentation of the company Nova Sylva at the plenary committee meeting on Wednesday, August 11, 2021 and the references provided by the company;

It was proposed to grant Nova Sylva the mandate to create a strategic forestry plan, for the MRC Pontiac.

It was also proposed that Mr. Jason Durand, Director of Land Use Planning and Environment, prepare the agreement related to this mandate and that the Warden and Mr. Bernard Roy, Director General and Secretary Treasurer of the MRC, be authorized to sign it on behalf of the MRC. "

-9 representatives voted in favor ("YEAS"):

Mr. Carl Mayer, Ms. Nathalie Denault, Ms. Alice Meilleur-Pieschke, Mr. Garry Ladouceur, Ms. Kim Cartier-Villeneuve, Ms. Lynn Cameron, Mr. Jim Gibson, Ms. Karen Daly Kelly, Mr. David Rochon.

-9 representatives voted against ("NEAS"):

Mr. Brent Orr, Mr. Alain Gagnon, Mr. Maurice Beaugard, Mr. Donald Gagnon, Mr. John Armstrong, Mr. Winston Sunstrum, Ms. Colleen Larivière, Ms. Sandra Murray, Ms. Doris Ranger.

The votes cast by members of Council being equally divided, the Warden exercised her right to vote and voted in favor ("YEAS"). The resolution was therefore carried on division.

Considérant l'importance de la foresterie pour le Pontiac;

Considérant la pertinence de la mise en oeuvre d'un plan stratégique forestier pour assurer le développement de la foresterie;

Considérant la présentation de l'entreprise Nova Sylva à la

rencontre du comité plénier des maires du mercredi 11 août 2021 et les références fournies par l'entreprise;

Il est résolu d'accorder à Nova Sylva le mandat visant la création du plan stratégique forestier de la MRC de Pontiac.

Il est également résolu que M. Jason Durand, Directeur de l'aménagement du territoire et de l'environnement, prépare le protocole d'entente relatif à ce mandat et que la préfète et M. Bernard Roy, Directeur-général et secrétaire trésorier de la MRC, soient autorisés à le signer au nom de la MRC.

ADOPTÉE

Unofficial translation

Considering the importance of forestry for the Pontiac;

Considering the relevance of the implementation of a strategic forestry plan to ensure the development of forestry;

Considering the presentation of the company Nova Sylva at the plenary committee meeting on Wednesday, August 11, 2021 and the references provided by the company;

It was resolved to grant Nova Sylva the mandate to create a strategic forestry plan, for the MRC Pontiac.

It was also resolved that Mr. Jason Durand, Director of Land Use Planning and Environment, prepare the agreement related to this mandate and that the Warden and Mr. Bernard Roy, Director General and Secretary Treasurer of the MRC, be authorized to sign it on behalf of the MRC.

CARRIED

20 CORRESPONDANCE | CORRESPONDENCE

20.1 VACCINATION COVID-19

Présentation par M. Roy d'une correspondance du CISSSO (contribution au succès de la vaccination en Outaouais).

Pour le détail des informations partagées, voir l'enregistrement audio de la séance sur le site Internet de la MRC (Documentation/Procès-verbaux et enregistrements audio du Conseil) ou la capture vidéo sur sa page Facebook.

Unofficial translation

Correspondance from CISSSO presented by Mr. Roy (contribution to the success of vaccination in the Outaouais). For details of the information shared, see the audio recording of the sitting on the MRC's website (Documentation/Council Meeting Minutes & Audio recordings) or the video recording on the MRC's Facebook

page.

21 DIVERS | MISCELLANEOUS

C.M. 2021-09-23

21.1 CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'OUTAOUAIS (CPO): RENCONTRES | MEETINGS

Considérant que la Conférence des préfets de l'Outaouais (CPO) est un gouvernement régional;

Considérant que la CPO prend des décisions sur les subventions qui sont distribuées à notre MRC;

Considérant que la CPO prend position sur des sujets qui touchent nos citoyens;

Considérant que la MRC de Pontiac a versé 34 000 \$ de ses quotes parts pour le financement des opérations de la CPO en 2021 ;

Considérant que la responsabilité publique et la transparence sont les marques d'un gouvernement démocratique ;

Il est proposé par M. Sunstrum et résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac demande à la CPO de tenir des assemblées publiques régulières semblables à celles tenues par les MRC et les municipalités.

Il est également résolu de transmettre cette résolution aux MRC de la CPO et à la ville de Gatineau, ainsi qu'au député de Pontiac M. André Fortin, au ministre responsable de la région de l'Outaouais M. Mathieu Lacombe et à la ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation Mme Andrée Laforest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Considering that the *Conférence des préfets de l'Outaouais* (CPO) is a regional government;

Considering that the CPO makes decisions on grant money that is distributed to our MRC for disbursement;

Considering that the CPO takes positions on matters that affect our citizens;

Considering that the MRC Pontiac paid \$34,000 from our shares towards funding the CPO operations in 2021;

Considering that public accountability and transparency are hallmarks of a democratic government;

It is moved by Mr. Sunstrum and resolved that the Council of

Mayors of the MRC Pontiac request that the CPO hold regularly scheduled public meetings similar to those held by MRC's and municipalities.

It was further resolved to forward this resolution to the MRC's of the CPO and the City of Gatineau, as well as to the MNA for Pontiac Mr. André Fortin, the Minister Responsible for the Outaouais Mr. Mathieu Lacombe and the Minister of Municipal Affairs and Housing Ms. Andrée Laforest.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-24 21.2 DEMANDE AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL - PROJET BIO-PARC
| REQUEST TO FEDERAL GOVERNMENT - BIO-PARK PROJECT

Il est proposé par Mme Larivière et résolu que la MRC de Pontiac demande au gouvernement fédéral d'assurer la continuité du financement et le maintien de ressources pour la recherche et le développement du projet de Bio-Parc à Litchfield.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Ms. Larivière and resolved that the MRC Pontiac ask the federal government to ensure the continuity of funding and the maintaining of resources for research and the development of the Bio-Park project in Litchfield.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-25 21.3 COUVERTURE CELLULAIRE | CELLULAR COVERAGE

CONSIDÉRANT Qu'une couverture cellulaire est dorénavant un service essentiel et un enjeu déterminant de la ruralité au Québec et au Canada pour assurer la sécurité et le développement des communautés rurales;

CONSIDÉRANT Que plusieurs communautés du Pontiac sont isolées et de ce fait sont mal ou pas desservies par un réseau cellulaire performant;

CONSIDÉRANT Que ces communautés sont exposées à des risques de sécurité importants relativement aux biens et aux personnes qui y vivent;

CONSIDÉRANT Que l'absence d'une couverture cellulaire complète est un frein à l'attraction de visiteurs, d'entreprises et nuit à la rétention des familles dans les communautés mal ou pas desservies;

CONSIDÉRANT Qu'une couverture complète adéquate exigerait l'ajout de cinq tours additionnelles à localiser à des

endroits stratégiques sur le territoire;

CONSIDÉRANT Que le coût pour ériger ces tours s'élèverait à approximativement 4 M\$;

CONSIDÉRANT Que l'absence de densité de la population en milieu rural est un frein à l'entreprise privée pour assumer seule ce coût de développement du réseau cellulaire performant;

CONSIDÉRANT la responsabilité des gouvernements québécois et fédéral à soutenir l'occupation du territoire et le développement des communautés rurales;

CONSIDÉRANT Que les communications, la sécurité publique et le développement économique sont des juridictions partagées entre les gouvernements fédéral et provincial;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Ladouceur et résolu à l'unanimité de :

- Demander au gouvernement fédéral et aux ministres des ministères concernés de s'engager financièrement pour garantir une couverture cellulaire suffisante dans l'ensemble des communautés rurales et notamment celles du Pontiac;
- Demander au gouvernement du Québec et aux ministères concernés, notamment le MEI, de se concerter avec le gouvernement fédéral et de s'engager rapidement à assurer une couverture cellulaire complète pour l'ensemble des communautés rurales, comme il s'est engagé à le faire pour compléter le réseau Internet;
- Qu'une copie de cette résolution soit également acheminée à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération canadienne des municipalités (FCM).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS cellular coverage is now an essential service and a determining issue in rural Quebec and Canada to ensure the security and development of rural communities;

WHEREAS many Pontiac communities are isolated and therefore are poorly served or not served by an efficient cellular network;

WHEREAS these communities are exposed to significant security risks with respect to the goods and people living there;

WHEREAS the absence of complete cellular coverage is a hindrance to the attraction of visitors and businesses and hinders the retention of families in communities with poor or no cellular coverage;

WHEREAS a complete and adequate coverage would require the addition of five additional towers to be located in strategic places on the territory;

WHEREAS the cost to erect these towers would be approximately \$4 million;

WHEREAS the lack of population density in rural areas is an obstacle for private enterprise to assume alone the cost of developing a high-performance cellular network;

WHEREAS the responsibility of the Quebec and federal governments to support the occupation of the territory and the development of rural communities;

WHEREAS communications, public safety and economic development are jurisdictions shared between the federal and provincial governments;

CONSEQUENTLY,

It was proposed by Mr. Ladouceur and unanimously resolved :

- To ask the federal government and the ministers of the departments concerned to make a financial commitment to guarantee sufficient cellular coverage in all rural communities, including those in the Pontiac;

- To ask the Quebec government and the ministries concerned, notably the MEI, to coordinate with the federal government and to quickly commit to ensuring complete cellular coverage for all rural communities, as it has committed to do to complete the Internet network;

-That a copy of this resolution also be sent to the Fédération québécoise des municipalités (FQM), the Union des municipalités du Québec (UMQ)the Federation of Canadian Municipalities (FCM).

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-26 22 HUIS CLOS (OUVERTURE) | IN-CAMERA (OPENING)

Il est proposé par Mme Denault et résolu d'entrer en huis clos à 19:55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Ms. Denault and resolved to go in-camera at 7:55

p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-27 23 HUIS-CLOS (FERMETURE) | IN-CAMERA (CLOSING)

Il est proposé par Mme Denault et résolu de sortir du huis-clos à 20:16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Ms. Denault and resolved to move out of the in-camera at 8:16 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2021-09-28 24 FERMETURE | CLOSING

Il est proposé par M. Alain Gagnon et résolu de clore la séance du Conseil régional de la MRC Pontiac du mercredi 15 septembre 2021 à 20:18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Mr. Alain Gagnon and resolved to close the Wednesday September 15 2021 sitting of the Pontiac MRC Regional Council at 8:18 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

Bernard Roy
Directeur général et secrétaire-
trésorier

Jane Toller
Préfète